



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine

Neuilly-sur-Seine, le 6 mars 2025

A Mesdames, Messieurs
les membres du conseil d'école

Emmanuel CHAUMEAU
Directeur d'école

Académie de Versailles
29ème Circonscription des Hauts-de-Seine
Neuilly-sur-Seine

Téléphone 01.55.62.64.10
Courriel 0920214h@ac-versailles.fr

Ecole Elémentaire Charcot A
15, rue de la Ferme
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE JEUDI 13 FEVRIER 2025

Rappel de l'ordre du jour :

Points avec la municipalité

1. Point d'étape sur le fonctionnement du temps méridien
2. Travaux : Installation des panneaux solaires sur le toit de l'école
3. Point sur la sécurité (exercices PPMS et incendie) et travaux associés

Climat scolaire

4. Retour sur les questionnaires « Non Au Harcèlement » et actions engagées sur l'école

Pédagogie

5. Point d'étape sur le parcours citoyen (intervention de la police nationale, écodélégués) et le parcours culturel et artistique (dispositif école et cinéma, éducation musicale)
6. Présentation des nouveaux programmes - rentrée 2025 du cycle 2

Organisation interne

7. Point sur l'utilisation de la coopérative au premier semestre
8. Organisation des événements en lien avec l'association des Parents

Etaient présents :

Monsieur CHAUVEAU Emmanuel, Directeur de l'école
 Madame VAUTIER Stéphanie, Directrice adjointe du service de l'Enfance
 Monsieur AUBRY Julien, Service Patrimoine

Les enseignants :

Madame ABDELAIDOUM Yasmina (CE2C)
 Madame AGLAVE Virginie (CE2B)
 Madame ALBION-GAMBLIN Lola (CPC)
 Madame BASSA-ZACHAYUS Véronique (CE1A)
 Monsieur BIDNIC Aaron (UPE2A)
 Madame BLAY Marion (CM2B)
 Monsieur CORTES Julien (CM1A)
 Madame DU RUSQUEC Amélie (CE1B)
 Monsieur FUSTER Philippe (CE2A)
 Madame MALDIDIER Sandrine (CPC)
 Madame MARI Vanessa (CPA)
 Monsieur MONTOYA Xavier (CM1B)
 Madame SANCHEZ-GOMEZ Sindy (RASED)

Les représentants de parents d'élèves, UNAAPE :

Madame ANGER Caroline
 Madame ASSARAF Cynthia
 Madame AZOULAI Alvine
 Madame BEER GABEL Yaël
 Madame ELMASSIAN Valérie
 Madame LAROCHE-JOUBERT Anne-Claire
 Madame SOUDRY Christine, suppléante
 Madame WEIZMAN Alexandra, suppléante

Etaient excusés :

Monsieur NATAF Claude, DDEN
 Madame D'ORSAY Emmanuelle, Adjointe au Maire
 Madame BAILLET Jeanine, Directrice des affaires scolaires
 Madame SAINT MACARY Inès, Adjointe au Maire
 Madame GARAT Julie (CM2A)
 Madame LEFAIT Marie-Charlotte (CM1-CM2C)
 Monsieur BABO David
 Madame MARTINEZ Eva
 Madame CHELLY Meryl
 Madame COT-ACHCAR Jennifer
 Madame ECUVILLON Patricia
 Madame JOURNO Caroline

1. Point d'étape sur le fonctionnement du temps méridien

Deux postes étaient à pouvoir depuis le début d'année, l'un d'entre eux a été pourvu le 3 février, et le second le sera à partir du 14 février. Une animatrice, en arrêt de travail depuis mi-octobre devrait pouvoir revenir à partir du 16 mars. A son retour, l'équipe d'animation sera au complet.

L'absence de quelques agents de service n'impacte pas la surveillance des sanitaires et des réfectoires, lieux où ils sont principalement affectés. Lorsque cela est possible et en fonction des disponibilités des viviers, la coordination renforce l'équipe d'animation. Il est plus difficile de remplacer l'absence d'un agent. La sécurité est priorisée sur les activités et animations. Le motif de la suppression d'une activité est systématiquement justifié auprès des enfants.

Le fonctionnement est revu à chaque période pour le roulement au réfectoire et le roulement des propositions d'animations afin que toutes les classes puissent en profiter équitablement. Néanmoins, lorsqu'il y a des absents, les lieux nécessitant plus de vigilance sont renforcés comme les cours. L'un des deux préaux reste accessible aux enfants qui souhaiteraient s'abriter du froid extérieur.

A l'échelle du grand groupe scolaire comme Charcot, les conflits et incidents concernent souvent les mêmes enfants. Les incidents connus et traités par l'équipe d'animation sont systématiquement communiqués aux directeurs dans un rapport quotidien. Un relai est assuré auprès de la direction de l'enfance ainsi que les familles concernées.

Aucun incident lié à la différence d'établissement scolaire n'a été constaté, contrairement aux années précédentes. Si certains problèmes concernent à la fois des élèves de l'école Charcot A et de l'école Charcot B, ils ne sont jamais exposés pour ce motif.

La responsable du temps périscolaire et son adjointe sont attentives aux sollicitations des familles, et en retour, les familles qui sont contactées sont, majoritairement, à l'écoute des faits qu'ils leur sont relatés.

Il est recommandé aux familles d'informer leur enfant des menus élaborés par le prestataire Sogeres et le bien-fondé des demandes des encadrants à goûter tous les plats proposés. Si aucun enfant n'est obligé à finir son repas, il leur est demandé de goûter chaque plat. Aucun enfant ne peut quitter la salle de restauration sans n'avoir rien mangé.

Si les enfants ne manquent de respect ni aux enseignants ni aux animateurs, l'attitude reste trop souvent inappropriée envers les agents d'offices et les agents d'entretien. Il est demandé aux familles de sensibiliser leurs enfants sur cette question.

2. Travaux : Installation de panneaux solaires sur le toit de l'école

La mairie informe que cette installation est en attente du permis de construire, malgré l'affiche à l'entrée de l'école.

3. Point sur la sécurité (exercices PPMS et incendie) et travaux associés

Le Plan Vigipirate est un dispositif global de vigilance, de prévention et de protection contre la menace terroriste. Il comporte trois niveaux d'alerte :

- Vigilance (niveau de base)
- Sécurité renforcée – Risque attentat
- Urgence attentat (niveau maximal en vigueur)

Ce dernier niveau est activé en cas de menace imminente ou après un attentat en cours ou récemment commis. Il permet :

- Un renforcement exceptionnel des mesures de sécurité et de surveillance
- Le déploiement de forces de sécurité et militaires (opération sentinelle)

- Des contrôles accrus
- La mobilisation rapide des services d'urgence

Conduite à tenir :

- Rester vigilant et signaler tout comportement suspect
- Respecter les consignes des autorités
- Eviter la propagation de fausses informations et suivre les sources officielles

Toutes les salles de classe sont dotées de films opaques sur les vitres donnant sur les couloirs, permettant une mise en sûreté visuelle des personnes confinées.

L'exercice départemental, risque majeur est prévu jeudi 3 avril.

Les directions du groupe scolaire bénéficieront d'un stage de gestion de crises pendant 2 jours et demi dans une caserne de gendarmerie afin de :

- Développer une culture commune de la sécurité et de la sûreté
- Se professionnaliser dans la prévention et gestion de crises
- Anticiper et gérer la crise pour limiter son retentissement
- Développer des capacités de management opérationnel et décisionnel dans un contexte de crise
- Développer des compétences en matière de gestion des émotions en période de crise paroxystique

Un exercice d'évacuation incendie sera effectué en période 4, sans que les élèves ou les adultes soient informés.

4. Retour sur les questionnaires « Non Au Harcèlement » et actions engagées sur l'école

Dans le cadre du programme PHARe, les élèves du CE2 au CM2 ont été invité à répondre à un questionnaire anonyme entre le 7 et le 15 novembre.

24 questions avec 4 niveaux de réponse : jamais, parfois, souvent, très souvent

Première rubrique : 10 questions autour des émotions (peur, tristesse, colère)

Deuxième rubrique : 14 questions autour du vécu à l'école (relation et événements avec les autres élèves de l'école)

Troisième rubrique : 4 questions ayant comme réponse « oui » ou « non » dont 3 autour de la démarche de demande d'aide

Quatrième rubrique : 5 questions ayant comme réponse « oui » ou « non » plus altruistes

Nombre d'élèves RAS	Nombre d'élèves à surveiller	Nombre d'élèves possiblement en situation de harcèlement
172/199 86%	22/199 11%	7/199 3%

Actions dans l'école :

- Formation des élèves dans toutes les classes (lecture et débats autour d'albums de littérature de jeunesse)
- Campagne d'affichage de messages écrits par les élèves, dans toute l'école (couloirs, cages d'escalier, salle de restauration)
- Référence au message clair pour régler les petits conflits
- Les parents des élèves concernés sont informés par le directeur ou l'enseignant ou les animateurs
- Aménagement des temps périscolaires
- Aménagement des espaces récréatifs
- Vigilance des adultes

5. Point d'étape sur le parcours citoyen (intervention de la police nationale, écodélégués) et le parcours culturel et artistique (dispositif école et cinéma, éducation musicale)

• Parcours citoyen

- **Intervention de Maud Claise, agent de prévention de la police nationale dans les établissements scolaires**

CP et CE1 : La violence à l'école / séance de 30m

CE2 : le harcèlement / séance d'1h

CM1 : Les risques d'Internet / séance d'1h15

CM2 : la citoyenneté / séance d'une heure (+ la prévention routière)

L'agent de prévention rappelle que l'usage des réseaux sociaux par les enfants de moins de 13 ans est illégal.

- **Présentation des interventions de l'association GRC**

CP : La commune

CE1 : le bureau de vote

CM1 : La présidence et le gouvernement

CM2 : Le Sénat et l'Assemblée nationale

- **Présentation des actions conduites ou soutenues par les écodélégués**

- Collecte de bouchons au profit de l'association Handi-Cap-Prévention qui finance du matériel pour les personnes handicapées. Les classes qui le souhaitent peuvent installer un point de collecte dans leur salle également ;
- Collecte de jouets du 12 novembre au 20 janvier au profit de l'association Yoti qui reconditionne et redistribue les jouets aux enfants qui n'ont pas la chance d'en avoir ;
- Affichage des messages bienveillants et empathiques, réalisés par les élèves, sur les vitres du préau, dans la cage d'escalier et dans les couloirs ;
- Harmonisation et affichage dans des règles du goûter ;
- Affichage sur les poubelles de la cour ;
- Participation au compost de l'école ;
- Courrier adressé à Monsieur le Maire pour l'aménagement de la cour (retirer les grilles vertes aménager un espace de plantation.

• Parcours culturel et artistique

- **Dispositif école et cinéma**

Actions engagées en cycle 2 : Films « Shaun le mouton » et « Le chant de la mer »

Les élèves ont fabriqué des photoscopes et se sont initiés au stop-motion.

Actions engagées en cycle 3 : Films « les burlesques » et « Calamity, une enfance de Martha Jane Canary »

Les élèves ont filmé des saynètes en accéléré afin de reproduire des situations burlesques et se sont initiés au stop-motion.

Présentation du film « Tomboy », 3^{ème} projection pour les classes du cycle 3 et son intérêt pédagogique :

"Tomboy" est un film de Céline Sciamma, sorti en 2011, qui raconte l'histoire de Laure, une enfant de 10 ans qui, lors d'un été, se fait passer pour un garçon auprès de ses nouveaux amis. Ce récit délicat explore des thèmes comme l'enfance, l'amitié et la construction de soi.

Dans le cadre du dispositif *École et Cinéma*, ce film permet d'aborder plusieurs sujets adaptés aux élèves de CM1 et CM2 :

- Le regard des autres et l'intégration sociale
- L'enfance et le jeu des identités (les déguisements, les rôles qu'on se donne pour s'intégrer)
- Les émotions et les ressentis des personnages

Ce n'est pas un film à message, mais un récit sensible qui invite à la discussion et à la réflexion sur la complexité de l'enfance.

- Le film sera accompagné d'un travail pédagogique avant et après la projection.
- L'objectif n'est pas d'aborder la question du genre sous un angle militant, mais d'inviter les élèves à réfléchir sur les émotions, l'amitié et les choix des personnages.
- Les élèves ne seront pas forcés à exprimer un avis personnel ; le travail sera avant tout axé sur l'analyse du film comme œuvre cinématographique (mise en scène, narration, construction des personnages).
- *Tomboy* ne fait pas de discours idéologique : il raconte un moment de vie d'un enfant qui joue avec son identité sans jamais poser de conclusions définitives.
- Les thèmes du film sont traités avec beaucoup de douceur et de simplicité, sans scènes choquantes ni discours imposés.
- Il ne s'agit pas de parler de sujets d'adultes, mais de mettre en lumière des expériences d'enfants, comme le fait de vouloir être accepté par ses pairs ou d'expérimenter différents rôles.

○ **Projet LabOpéra**

Trois classes du cycle 3 de l'école s'associent aux classes de cycle 3 de l'école Charcot B, à quatre classes du groupe Michelis et à deux classes de l'école la Saussaye pour participer au projet LabOpéra. Douze classes de Neuilly participent à la 5^{ème} édition de ce projet coopératif animé par la volonté de promouvoir l'art lyrique et le spectacle musical.

Ce projet valorise également les compétences des filières techniques et professionnelles de huit lycées des Hauts-de-Seine. Les élèves de la classe de Première Esthétique, Cosmétique et Parfumerie maquilleront les solistes. Les décors, les costumes, la coiffure et le maquillage ainsi que l'accueil et la promotion de l'événement sont réalisés par les lycéens.

Jeudi 15 mai à 19h, les élèves de CM1-CM2, CM2A et CM2B assisteront à l'opéra « Faust » de Charles Gounod au Centre Événementiel de Courbevoie.

Avant la représentation, les classes participeront à un Forum des métiers organisé au Conservatoire de Courbevoie et auront la possibilité de relever des défis et leurs productions seront exposées dans le Hall de l'espace événementiel. Enfin, à l'issue du spectacle, les élèves reprendront en chœur un air de l'Opéra avec l'orchestre symphonique qu'ils auront travaillé en amont avec leurs enseignants.

6. Présentation des nouveaux programmes - rentrée 2025 du cycle 2

Les nouveaux programmes de français et de mathématiques pour le cycle 2 (CP, CE1, CE2) entreront en vigueur à la rentrée scolaire 2025-2026. Ces programmes ont été officialisés par l'arrêté du 22 octobre 2024, publié au Journal officiel le 25 octobre 2024.

Ces programmes visent à renforcer les compétences fondamentales en lecture, écriture et compréhension, tout en offrant une progression plus structurée et explicite des apprentissages.

Principaux objectifs des nouveaux programmes de français :

1. Lecture :

- **Identifier les mots de manière de plus en plus aisée :** Les élèves apprendront à reconnaître rapidement les mots, favorisant une lecture fluide.

- **Lire à voix haute** : L'accent sera mis sur la lecture expressive, aidant les élèves à améliorer leur prononciation et leur intonation.
 - **Comprendre un texte** : Les élèves développeront des stratégies pour saisir le sens des textes lus, en s'appuyant sur des indices contextuels et leur propre expérience.
 - **Devenir lecteur** : Encourager le goût de la lecture en exposant les élèves à une variété de genres littéraires, y compris des œuvres du patrimoine et de la littérature de jeunesse.
2. **Écriture** :
- **Apprendre à écrire en écriture cursive** : Dès le CP, les élèves s'exerceront à l'écriture cursive, en respectant la forme et la taille des lettres.
 - **Encoder puis écrire sous dictée** : Les élèves pratiqueront la transcription de sons en lettres et l'écriture de mots et de phrases sous dictée, renforçant ainsi leur orthographe.
 - **Copier et acquérir des stratégies de copie** : Des techniques seront enseignées pour améliorer la précision et la rapidité de la copie, compétences essentielles pour la prise de notes.
 - **Produire des écrits** : Les élèves seront encouragés à rédiger différents types de textes, développant leur capacité à organiser leurs idées et à s'exprimer par écrit.
3. **Oral** :
- **Écouter pour comprendre** : Les activités viseront à améliorer la compréhension orale, en encourageant les élèves à prêter attention aux messages entendus.
 - **Dire pour être compris** : Les élèves s'exerceront à s'exprimer clairement, en articulant correctement et en structurant leurs propos.
 - **Participer à des échanges** : Le développement des compétences conversationnelles sera encouragé, en incitant les élèves à participer activement aux discussions de classe.
4. **Vocabulaire** :
- **Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines** : L'acquisition de nouveaux mots sera intégrée dans l'ensemble des matières, permettant aux élèves d'élargir leur lexique.
 - **Établir des relations entre les mots** : Les élèves apprendront à identifier les liens entre les mots, tels que les synonymes, antonymes et familles de mots, pour approfondir leur compréhension.
 - **Réemployer le vocabulaire étudié** : Des occasions seront créées pour que les élèves utilisent activement le nouveau vocabulaire dans divers contextes.
 - **Mémoriser l'orthographe lexicale** : L'accent sera mis sur la mémorisation de l'orthographe des mots courants, renforçant ainsi les compétences en écriture.
5. **Grammaire et Orthographe** :
- **Se repérer dans la phrase simple** : Les élèves apprendront à identifier les éléments de base d'une phrase, tels que le sujet, le verbe et les compléments.
 - **Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale** : Les règles d'accord et d'orthographe seront enseignées de manière progressive, avec des exercices pratiques pour consolider les acquis.

Ces programmes sont conçus pour offrir une progression claire et structurée des apprentissages, avec des repères annuels précis pour chaque niveau de classe. Ils s'appuient sur les dernières recommandations de la recherche en pédagogie et visent à fournir aux enseignants et aux parents des attentes claires pour suivre les progrès des élèves.

Pour soutenir ces nouveaux programmes, des manuels scolaires labellisés seront mis à disposition des élèves de CP et CE1.

Principaux objectifs des nouveaux programmes de mathématiques :

1. Nombres et calculs :

- **Compréhension des nombres** : Les élèves approfondiront leur compréhension des nombres entiers, en explorant différentes représentations (écritures chiffrées, noms à l'oral, décompositions).
- **Opérations fondamentales** : L'apprentissage des quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division) sera abordé à travers la résolution de problèmes concrets, favorisant ainsi la compréhension de leur utilité et de leur sens. La soustraction, par cassage est introduite en CP.
- **Calcul mental** : Une pratique quotidienne du calcul mental sera encouragée pour consolider la maîtrise des nombres et des opérations.

2. Grandeurs et mesures :

- **Découverte des grandeurs** : Les élèves seront initiés aux différentes grandeurs (longueur, masse, capacité, temps) et apprendront à les comparer et les mesurer. Les nombres décimaux seront introduits dès le CE2 avec l'apprentissage de la monnaie.
- **Utilisation d'instruments de mesure** : L'utilisation d'outils tels que la règle, la balance ou le sablier permettra aux élèves de se familiariser avec les unités de mesure et les instruments associés.

3. Espace et géométrie :

- **Reconnaissance des formes** : Les élèves apprendront à identifier et nommer les formes géométriques simples (carré, rectangle, triangle, cercle, losange) et les solides (cube, pavé, sphère). Introduction de la notion de diagonale.
- **Repérage dans l'espace** : Des activités seront proposées pour développer les compétences de repérage et de déplacement dans l'espace, notamment à travers la lecture de plans ou la manipulation d'objets.

Nouveautés et points d'attention :

- **Introduction de la soustraction, par cassage en CP**
- **Introduction des fractions dès le CE1** : Les élèves seront initiés aux fractions simples, comme $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{4}$, à travers des situations concrètes de partage ou de mesure.
- **Fluence en calcul** : À l'instar de la lecture, la notion de fluence est introduite en calcul, avec des exercices visant à améliorer la rapidité et l'efficacité des calculs mentaux. Renforcement de cet objectif par la mémorisation de faits numériques et la maîtrise des procédures
- **Développer la résolution de problèmes** et la pensée logique, par la résolution par analogie de 10 problèmes par semaine
- **Progression annuelle détaillée** : Le programme propose une progression précise des apprentissages pour chaque niveau de classe, avec des repères de progression par période pour certains apprentissages clés.

Ces programmes s'appuient sur les dernières recherches en pédagogie et visent à offrir aux enseignants et aux parents des attentes claires pour suivre les progrès des élèves. Des ressources d'accompagnement, telles que des livrets pour chaque année, sont en cours de production pour proposer des exemples de mise en œuvre du programme (séquences, activités, projets, etc.).

Ces changements ont pour objectif de renforcer les compétences fondamentales des élèves en mathématiques, en leur offrant un cadre d'apprentissage clair et cohérent, adapté à leurs besoins et à leur progression.

Les nouveaux programmes du cycle 3 sont en cours d'élaboration. Le projet de programmes cycle 3 est consultable. La version définitive sera communiquée en période 5, pour une application à la rentrée de septembre 2025.

7. Point sur l'utilisation de la coopérative au premier semestre

Recettes	Dépenses
Dons des familles : 8370€ Photos individuelles : 1200 €	Sorties théâtre et cinéma : 2300 € Abonnements : 1700 € Matériel pour les élèves à besoin éducatif particulier : montant non calculé

Solde au 13/02/2024 : 8000 €

8. Organisation des événements en lien avec l'association des Parents

- **Festival du livre** est proposé la semaine du 12 mai
- **Les olympiades** de l'école Charcot A sont organisées le lundi 16 juin
- **La fête du groupe scolaire** avec stands de jeux, buffets est organisée mardi 24 juin de 18h30 à 21h / **Une exposition** mettant en valeur des productions d'écrits en lien avec les projets de classe sera proposée dans l'un des préaux
- Pour chaque classe : **temps convivial avec les parents** avec un temps de restitution du projet musical / dispositif Ecole et Cinéma

Le conseil d'école accepte d'associer l'école Charcot A au **carnaval** initié par l'école Charcot B, mardi 4 mars. Thème privilégié, mais non exclusif : « les périodes de l'histoire ».

Dernier conseil d'école : jeudi 12 juin 2025 à 18h10